

le ministre des Finances non seulement à maintenir mais à activer une politique semblable.

Nous espérons qu'un jour, d'ici vingt-cinq ans peut-être—il faudra sans doute autant de temps pour que toutes ces obligations arrivent à échéance—nous puissions nous décharger de toute la dette publique sur la Banque du Canada. Peu m'importera alors que le taux d'intérêt soit de 1½ p. 100, de 1 p. 100 ou de 2 p. 100, ce qu'il en coûterait, selon certains députés, pour assumer cette dette. Le taux pourrait même atteindre 5 p. 100. Le taux importe peu puisque l'argent revient à la population grâce à un transfert en faveur du ministre des Finances et du Fonds du revenu consolidé. A mon sens, la situation n'est pas très grave, pour l'ensemble du pays, si l'on prend l'argent d'une poche pour le mettre dans l'autre.

**Une voix:** A l'intérieur du pays.

**M. Olson:** Oui, comme le dit le député, à l'intérieur du pays. Cela aussi est important. Si la Banque du Canada doit satisfaire aux besoins en capitaux du gouvernement fédéral et, par l'entremise de ce dernier, à ceux des autres paliers de gouvernement, il est absolument essentiel que le ministre des Finances agisse sagement et sérieusement lorsqu'il doit déterminer l'étendue et le moment de l'expansion. Personne ne le nie. Pour ma part, je ne suis pas convaincu qu'il soit utile d'augmenter la masse monétaire plus rapidement qu'on ne le fait actuellement.

Je crois que le ministre des Finances actuel et ses successeurs agiront ainsi. Je crois également que le gouverneur de la Banque du Canada agira ainsi. Nous ne voulons pas une inflation à sens unique. Nous ne réclamons pas une expansion énorme de la masse monétaire qui diminuerait la valeur de l'argent en circulation, mais nous savons que la masse monétaire augmente continuellement au pays, et cette mesure s'impose. Tant que notre économie continue à prendre de l'expansion, elle aura besoin de plus d'argent que ne le prévoit ce moyen d'échange.

Ainsi, monsieur le président, j'applaudis le ministre ainsi que son prédécesseur des mesures qu'ils ont prises, car elles représentent certainement une amélioration par rapport à celles prises il y a bien des années. En fait, je crois que l'honorable Donald Fleming avait pris des mesures dans ce sens lorsqu'il était ministre des Finances, du moins l'achat d'une partie de ces obligations d'État a été négocié à cette époque.

Il faudrait, à mon avis, établir une distinction très marquée entre les immobilisations et ce que nous pourrions appeler les dépenses d'exploitation dans le cas du ministère fédéral des Finances. J'ai l'impression que les encaissements, exclusion faite des emprunts consentis chaque année, devraient suffire à boucler le budget. Nous devrions, je crois, comprendre qu'il nous faut chaque année recevoir par les impôts et d'autres sources suffisamment de revenus pour répondre à toutes les demandes du peuple canadien que les députés autorisent. Il n'est pas nécessaire que nous retardions la dépense motivée par toute bonne raison que ce soit d'un montant qui dépasse les taxes que nous sommes prêts à imposer aux contribuables. C'est là, selon moi, la bonne attitude à prendre à l'égard de ce qu'on pourrait, en général appeler les frais d'exploitation. Ceux-ci comprennent, entre autres, les paiements aux fonctionnaires de l'État, les versements en pension de vieillesse, en allocations familiales et le reste.

Quelques dépenses en immobilisation s'imposent alors. Il pourrait s'agir de nouveaux édifices publics, de quais et même de l'Administration de la voie maritime qui, je crois, motiverait l'affectation de fonds par la Banque du Canada. De cette manière nous n'aurions pas à payer perpétuellement de l'intérêt sur ces capitaux que les ressources et le labeur des Canadiens ont déjà accumulés.

Il s'agit de questions fondamentales importantes. Le bill ne fait pas mention de l'intention d'accélérer ce programme de transfert de la dette publique à la Banque du Canada. A mon avis, il devrait le mentionner. Je suis entièrement d'accord avec les députés de Fraser Valley, de Kootenay-Ouest et d'autres encore, qui le préconisent. J'aimerais que le ministre réponde à la question suivante: Si la masse monétaire augmente—il le sait, elle augmente constamment—la tendance à l'inflation sera-t-elle plus accentuée si la Banque du Canada en est l'agent en lieu et place des autres banques à charte canadiennes? Si cet accroissement de la masse monétaire est le fait de la Banque du Canada plutôt que des capitaux importés, l'inflation en sera-t-elle accrue pour autant?

**L'hon. M. Sharp:** Monsieur le président, que l'on me permette de répondre. Oui, elle le sera.

**M. Olson:** Le ministre devra en expliquer la raison en détail. Je comprends que, malheureusement, il ait fallu importer des capitaux pour équilibrer de temps à autre notre balance internationale des paiements. Je ne dis pas que la Banque du Canada possède quel-